

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La société DELICE HOLDING porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le jeudi 16 Octobre 2014 à 10h00** au siège social de la société sis à l'immeuble le Dôme, les Berges du Lac, rue du Lac Léman, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et délai de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Approbation des décisions prise par le Conseil d'Administration n° 7 ;
3. Nomination d'un Administrateur indépendant ;
4. Nomination de nouveaux Administrateurs ;
5. Pouvoirs au vu de dépôt et de publication.

Messieurs les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour dès la parution de cet avis, au siège social de la société **DELICE HOLDING – SA- « DH » à l'immeuble le Dôme, sis à l'immeuble le Dôme, les Berges du Lac, rue du Lac Léman (Direction Administrative & Financière au 2^{ème} étage) du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS**DELICE HOLDING SA**

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

Projet de résolutions de la société DELICE HOLDING à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 octobre 2014.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent actions composant le capital social de la Société soit (.....%) du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve les décisions prises par le Conseil d'Administration N°7 du 01 Septembre 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

Suite à la proposition du Conseil d'Administration n°7 du 01 Septembre 2014, L'Assemblée Générale nomme Monsieur Slaheddine LADJIMI en qualité d'Administrateur indépendant à partir de la date de la présente Assemblée jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2015.

Monsieur Slaheddine LADJIMI introduit en séance déclare accepter le mandat qui lui a été attribué.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

Suite à la proposition du Conseil d'Administration n°7 du 01 Septembre 2014, L'Assemblée Générale nomme Mesdames Houeïda NASRA MEDDEB et Nadia MEDDEB DJILANI en qualités d'Administrateurs à partir de la date de la présente Assemblée jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2015.

Mesdames, Houeïda NASRA MEDDEB et Nadia MEDDEB DJILANI introduites en séance déclarent accepter le mandat qui leur été attribué.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société pour accomplir les formalités requises par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à